

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, \

**DONNE** un avis défavorable au projet éolien à Eragny-sur-Epte

**SIGNIFIE** cette motion à la Préfète de l'Oise, au département de l'Oise et à l'association de Défense constituée.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document inhérent à cette affaire et à engager toute démarche nécessaire. \

\

Madame le Maire clôture la séance à 20 heures 45.